



RANDONNÉE LIBERTÉ 2024

VERCORS : CANI-RANDO AU PAYS DES 4 MONTAGNES

Randonnée itinérante en liberté

5 à 7 jours, 4 à 6 nuits, 5 à 7 jours de marche

6 à 7 jours – 5 à 6 nuits – 6 à 7 jours de marche

Partir en vacances avec son compagnon à quatre pattes, quel plaisir !

Cet été, ne laissez pas votre chien chez la nounou pendant les vacances et offrez-vous une semaine de randonnée en liberté haute en couleurs, à l'image du **Parc Naturel Régional du Vercors**. Ce massif singulier, inaccessible au premier abord derrière ses hautes murailles de calcaire, marque la porte d'entrée des Alpes du Nord et abrite un vaste plateau accueillant, très apprécié des randonneurs (et des toutous-randonneurs !).

Ce **circuit itinérant (en boucle)**, nous l'avons conçu pour vous offrir une sélection de ses meilleurs atouts et pour répondre à ceux qui ne souhaitent pas faire de compris pour les vacances avec leur fidèle compagnon.

Vous trouverez ici **des paysages variés propre aux massifs préalpins** : des lignes de crêtes spectaculaires mais aussi de vastes alpages bucoliques, des sentiers panoramiques en balcon, sans oublier les forêts moussues et majestueuses qui font le renom de notre territoire. Les **villages sont sympathiques**, à l'ambiance champêtre, il fait bon y séjourner ! Les hôtels sont confortables (formule en chambre exclusivement) et offrent de **belles tables** pour ravir vos papilles le soir venu.

Et pour que ce séjour soit en parfait accord avec vos envies et votre calendrier : il est entièrement modulable. Plusieurs étapes proposent des variantes classiques ou sportives ; et la durée est adaptable grâce aux options.

Les plus de votre séjour organisé par Arcanson :

- L'assurance de pouvoir partir en vacances avec votre chien en toute tranquillité sur un itinéraire validé.
- Un **choix d'hébergements** et une **logistique entièrement adaptée** permettant l'accueil de votre compagnon.
- Conseils personnalisés et avisés par notre équipe (également propriétaire de chiens) ayant une parfaite connaissance du territoire.
- Sur les sentiers, vous vous orientez sereinement grâce à l'appui de notre **appli mobile** « [Roadbook](#) » ;

PROGRAMME

JOUR 01 : VILLARD DE LANS - CORRENÇON EN VERCORS

Votre première étape de randonnée dans le Vercors vous permettra à coup sûr de vous dégourdir les pattes. Depuis Villard de Lans et son bourg animé, vous découvrez le pittoresque **vallon de la Fauge** : sa cascade rafraichissante, ses cabanes et ses prairies fleuries en font une étape incontournable ! Au pied des arêtes du Gerbier, si l'entrain vous gagne : ascension au **Col Vert** pour un panorama grandiose sur la vallée du Drac et sur l'intérieur du plateau du Vercors.

Hébergement en chambre d'hôte confortable au cœur du village.

Dénivelée : + 830 m, - 750 m Longueur : 17 km Horaire : 5 h 30

JOUR 02 : CORRENÇON - CORRENÇON OU CORRENÇON - MÉAUDRE

Deux possibilités s'offrent à vous pour composer votre séjour « à la carte » :

CHOIX 1 : Vous optez pour une 2^{ème} nuit à **Corrençon** pour profiter du secteur (à cocher dans les options). Programme libre ou randonnée. Nous vous proposons de partir à l'assaut des crêtes et sommets environnants ou de faire un parcours agréable pour découvrir le dédale de sentiers autour du village.

Itinéraire A : Dénivelée : 340 m

Longueur : 13 km

Horaire : 4 h 00

Itinéraire B : Dénivelée : 880 m

Longueur : 13 km

Horaire : 5 h 30

>> Dans ce cas : votre circuit reprendra le lendemain pour Méaudre. Votre séjour se termine 1 jour plus tard.

CHOIX 2 : Corrençon en Vercors - Méaudre, avec 2 itinéraires possibles

Vous continuez votre itinérance pour rejoindre Méaudre, le village suivant.

Itinéraire A : Étape de randonnée facile empruntant en partie la voie douce par les gorges du Méaudret offrant plus de fraîcheur l'été ainsi qu'un changement d'ambiance.

Dénivelée : + 500 m, - 600 m

Longueur : 18 km

Horaire : 5 h

Itinéraire B : C'est une journée en traversée forestière entre le Bois Barbu et la forêt de la Croix Chabaud. Pins sylvestres, épicéas et hêtres bordent votre chemin dans une ambiance boisée. Votre discrétion pourra être récompensée par de belles rencontres : cerfs, chevreuils, renards et chouettes peuplent ces lieux. L'étape se termine par les hameaux typiques du charmant village de Méaudre.

Dénivelée : + 750 m, - 850 m

Longueur : 19 km

Horaire : 6 h

A Méaudre : Hébergement en gîte-hôtel de charme 4 épis. À l'arrivée, vous vous délestez de vos chaussures de randonnée pour faire place à la détente et à la relaxation : votre hébergement dispose d'un espace bien-être en extérieur avec bain norvégien chauffé au bois et sauna. Ressourcement assuré !

En option : offrez-vous un moment de détente avec un modelage bien-être de 45 min! Un instant de douceur pour relâcher les muscles en profondeur et repartir du bon pied. Réservation à l'avance conseillée. Ce soin pourra également être programmé le lendemain selon disponibilités.

JOUR 03 : MÉAUDRE - AUTRANS - MÉAUDRE

Court transfert jusqu'à la prairie de Gève pour une superbe journée sur les crêtes nord du massif. Vous découvrez le **Pas de la Clé**, où jadis on passait le bois pour la construction de la flotte de Louis XIV. En surplomb de la vallée de l'Isère, vous gagnez le village d'Autrans par le **vallon de Nave**. Au retour, vous irez chercher un dernier panorama au sommet des tremplins de saut à ski (toujours en activité).

Hébergement en gîte-hôtel de charme 4 épis (même hébergement que la veille).

Dénivelée : + 580 m, - 900 m - Longueur : 18 km - Horaire : 6 h

JOUR 04 : MÉAUDRE - LANS EN VERCORS

Montée vers les crêtes de Charande pour une vue imprenable sur la chaîne des Alpes : le **mont Blanc** est à portée de main ! En face de vous se dressent **la Chartreuse, la Belledonne, les Écrins, le Dévoluy** et bien d'autres encore. De quoi trouver l'inspiration pour la prochaine randonnée !

Hébergement en hôtel 3* ou chambre d'hôte, avec grand jardin et piscine.

Dénivelée : + 770 m, - 760 m - Longueur 18 km - Horaire : 5 h 30

JOUR 05 : LANS - VILLARD OU LANS - LANS

Deux possibilités s'offrent à vous pour composer votre séjour « à la carte » :

CHOIX 1 : Vous optez pour une 2^{ème} nuit à Lans pour profiter du secteur (à cocher dans les options).

Programme libre ou randonnée dans les **gorges du Bruyant** pour un programme plein de fraîcheur. Enjambez le cours d'eau grâce aux passerelles puis découvrez plus haut un point de vue sur les **gorges du Furon**.

Dénivelée : + 280 m, - 280 m - Longueur : 12 km - Horaire : 3 h 30

>> Dans ce cas : votre circuit reprendra le lendemain pour Villard. Fin de circuit le lendemain à Villard de Lans après l'étape vers 16 h 00 (+ 1 nuit et + 1 étape de randonnée).

CHOIX 2 : Lans - Villard

Vous continuez votre itinérance pour rejoindre Villard et boucler votre tour. Deux itinéraires au choix :

Itinéraire A : un superbe parcours en balcon aux ambiances variées par le **sentier Gobert**, offrant une magnifique vue d'ensemble sur le **val de Lans**.

Dénivelée : + 850 m, - 850 m Longueur : 15 km Horaire : 4 h 30 à 5 h

Itinéraire B : ascension du **Pic Saint-Michel** pour apprécier 1 700 m plus bas le bassin grenoblois. L'occasion de découvrir depuis les sommets l'impressionnante linge de crête orientale du Vercors.

>> Fin de votre circuit ce jour à Villard de Lans après l'étape vers 16 h 00.

Dénivelée : + 1 200 m, - 1 200 m Longueur : 18,5 km Horaire : 6 h 30

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Nous pouvons être parfois amenés à modifier l'itinéraire indiqué, soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, modification de l'état du terrain - éboulements, sentiers

dégradés -météo, etc.). Faites-nous confiance, ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

RANDONNER AVEC SON CHIEN DANS LE VERCORS

A LIRE AVANT DE VOS INSCRIRE

Le Vercors, massif des Préalpes classé en Parc Naturel régional est particulièrement accueillant pour tous les randonneurs, y compris ceux accompagnés par leurs compagnons à 4 pattes.

Ce séjour nous l'avons imaginé pour le plaisir de chacun mais également en tenant compte de la réglementation du Parc (à consulter avant votre départ) et de la présence des autres usagers (agriculteurs, randonneurs, VTTistes, enfants, etc.). Les secteurs qui leurs sont interdits (réserves naturelles, certains alpages est espaces naturels sensibles) sont exclus de ce séjour.

Nous vous demandons de toujours garder votre chien en laisse pour plusieurs raisons :

- Pour éviter toute prédation ou risque de fuite : le Vercors un espace naturel et préservé où évoluent un grand nombre d'animaux sauvages. Certaines espèces sont sensibles à la présence des chiens.
- La présence de troupeaux en estive (vache, chevaux, moutons, ânes).
- La divagation est strictement interdite et passible d'une amende de 150 € minimum.
- Certains randonneurs (notamment les enfants) que vous pourriez croiser peuvent avoir peur des chiens ou ne pas être à l'aise.
- Certains passages peuvent être exposés : falaise ou vide.

Des **patous (chien de protection contre les loups)** gardent les troupeaux de moutons / brebis sur certains secteurs. Nous privilégions les zones sans troupeaux, mais ceux-ci étant mobiles, nous vous invitons à la prudence et au respect des consignes de sécurité. Préférez les éviter, contournez au maximum.

Consignes sanitaires :

- **Votre chien doit être identifié.** Pensez à vérifier que vos coordonnées sont bien à jour dans le fichier ICAD avant de partir en vacances.
- Le **carnet de vaccins** doit être à jour, n'oubliez pas de le glisser dans votre sac. Si vous venez d'un pays étranger, la vaccination contre la rage est obligatoire.
- Les chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie ne sont pas admis.
- En cas d'urgence, un **cabinet vétérinaire** est installé à Villard de Lans : Clinique de L'ours, tel : 04 76 95 01 13.

Prenez bien en compte les **capacités physiques de votre chien** : pantouflard ou grand sportif, à chacun son rythme.

N'oubliez pas d'apporter :

- Un harnais dos croisé type Manmat confortable pour votre chien.
- Une longe avec élastique pour absorber les chocs.
- Un baudrier de canirando permettant d'avoir les mains libres.
- Une réserve d'eau suffisante pour les étapes de randonnée.
- Une gamelle pliable de randonnée.

- 2 gamelles.
- Un tapis pour la nuit.
- 1 trousse de secours adaptée (baume coussinets, tire-tiques, etc.).
- 1 clochette accrochée au collier pour signaler sa présence aux randonneurs et à la faune.
- Des serviettes ou serpillières permettant d'essuyer les pattes avant d'entrer dans les hôtels.
- Des sacs à déjection.
- Carnet de santé avec vaccins obligatoirement à jour.

Hébergement :

Pour ce séjour, nous avons sélectionné des hébergements où l'accueil de vos compagnons à quatre pattes est possible. **Les hébergeurs acceptent les chiens avec des conditions qui leurs sont propres et non négociables. Ces consignes sont importantes, elles nous permettent de continuer à accueillir les chiens sur nos circuits de randonnée et de rester en bons termes avec nos partenaires hôteliers.**

- Au moment des repas (dîner / petit-déjeuner) : il pourra vous être demandé de laisser votre chien dans la chambre. Dans ce cas, il faudra qu'il soit sage comme une image pendant votre absence ! Merci de veiller à ce qu'il ne monte pas sur les lits.
- 1 seul chien par chambre est admis.
- Merci de respecter la propreté des chambres et de ne pas faire de dégradations. En cas de dégradations constatées, il vous sera demandé de régler les dégâts.

Avant la réservation : entretien téléphonique préalable pour valider les points importants ensemble.

Avant le départ : signature d'une charte vous engageant à respecter les bonnes pratiques.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

À Lans-en-Vercors, entre 8 h 30 et 10 h 00 le Jour 01.

Vous déposez vos bagages à l'hôtel où vous ferez étape le Jour 04.

Puis vous rejoignez en voiture Villard-de-Lans (10 min de trajet) où débute alors votre première étape de randonnée.

Si vous arrivez en retard ou en cas de problème de dernière minute : appelez le 04 76 95 23 51.

Arrivée en voiture

En venant du Nord via Grenoble : prendre la sortie n°14 "St Egrève Le Fontanil, Sassenage" de l'autoroute A48. Suivez la direction de Sassenage, Villard de Lans. Au rond-point de Sassenage, commence alors la montée sur le plateau par la D531. À Lans en Vercors, au rond-point de Jaume, prendre à gauche direction centre du village de Lans en Vercors.

En venant du Sud par Valence, prendre l'autoroute A49 pour Grenoble. Au rond-point, prendre la sortie n°8 « Aire Royans-Vercors, Villard-de-Lans ». Puis suivre Villard de Lans (D 531) par les gorges de la Bourne. Suivez ensuite la direction de Grenoble, Lans en Vercors par la D531. Au rond-point de Jaume, prendre à droite direction centre du village de Lans en Vercors. Attention cet itinéraire est dévié à certaines périodes de l'année (printemps et automne). Nous vous conseillons alors de rejoindre alors Grenoble par l'A49 et de suivre ensuite le descriptif « en venant du Nord ».

Info Routes au 08 92 69 19 77.

DISPERSION

Entre 15 h 00 et 17 h 00 le jour 05, 06 ou 07 selon votre programme à Villard de Lans.

Après votre dernière étape Lans > Villard, vous retournez chercher vos bagages à l'hôtel que vous avez quitté ce matin.

Hébergement avant et après la randonnée

Si vous désirez arriver la veille ou prolonger votre séjour dans le Vercors : merci de réserver à l'avance ou voir la rubrique options.

NIVEAU

Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5 :

Vous avez l'habitude de marcher en montagne et d'enchaîner plusieurs jours de randonnée avec du dénivelé positif. Vous savez suivre un itinéraire, lire une carte et vous orienter. Nul besoin d'être un expert pour ce séjour mais une bonne forme physique est idéale.

Certains jours, plusieurs itinéraires vous sont proposés.

Dénivelée moyenne : 670 m

Maximum : 1 100 m

Longueur moyenne : 14,7 km

Maximum : 19 km

Horaire moyen : 5 h

Maximum : 6 h

Prenez bien en compte les capacités physiques de votre chien : pantouflard ou grand sportif, à chacun son rythme.

HEBERGEMENT

4 (à 6) nuits en chambre de 2 à 4 personnes tout confort (selon la composition de votre groupe).

Les draps et serviettes fournis en chambre.

Prévoir une serviette de bain supplémentaire pour les hébergements avec piscine ou espace bien-être.

Groupe au nombre impair : chambre triple ou chambre individuelle avec supplément (voir options).

Jour 01 - Corrençon-en-Vercors : chambre d'hôte confortable (auberge). Possibilité de rester 2 nuits.

Jour 02 & Jour 03 - Méaudre : gîte-hôtel 4 épis, avec espace bien-être

Jour 04 - Lans-en-Vercors : hôtel 3* ou chambre d'hôte, avec piscine. Possibilité de rester 2 nuits.

Pour ce séjour, nous avons sélectionné des hébergements où l'accueil de vos compagnons à quatre pattes est possible. **Les hébergeurs acceptent les chiens avec des conditions qui leurs sont propres et non négociables. Ces consignes sont importantes, elles nous permettent de continuer à accueillir les chiens sur nos circuits de randonnée et de rester en bons termes avec nos partenaires hôteliers.**

- Au moment des repas (dîner / petit-déjeuner) : il pourra vous être demandé de laisser votre chien dans la chambre. Dans ce cas, il faudra qu'il soit sage comme une image pendant votre absence ! Merci de veiller à ce qu'il ne monte pas sur les lits.
- 1 seul chien par chambre est admis.
- Merci de respecter la propreté des chambres et de ne pas faire de dégradations. En cas de dégradations constatées, il vous sera demandé de régler les dégâts.

REPAS :

Dîners et petits déjeuners servis chauds, inclus dans votre formule de séjour.

Pique-Niques :

Ils ne sont pas fournis dans votre formule. Pour plus de tranquillité, nous vous conseillons d'opter pour l'option « pique-niques » au moment de la réservation. Vous pouvez aussi les commander au fur et à mesure directement auprès de vos hôtes (au plus tard 48h à l'avance). Prévoir 11 à 14 € / personne / jour. Autre possibilité : faire votre ravitaillement dans les villages que vous traversez.

Pour les petites faims :

Parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir dans vos sacs de quoi improviser une collation : barres énergétiques, fruits secs ou frais, compote, ou encore carrés de chocolat pour les gourmands, etc.

Pour votre chien :

Prévoir gamelles et croquettes sèches. Si votre chien mange des aliments frais : merci d'adapter son alimentation pour ce séjour car il ne sera pas possible de stocker des aliments frais dans les hébergements.

ENCADREMENT

Ce séjour s'effectue en liberté, c'est à dire sans encadrement mais bien accompagnés par nos documents de voyage.

DOSSIER DE RANDONNEE

Après réception du solde et dans les 3 semaines avant votre arrivée, nous vous adressons toutes les informations utiles pour préparer votre séjour à la maison. Afin de limiter notre impact environnemental et notre usage du papier, nous vous proposons plusieurs formats de dossier randonnée, à choisir à la réservation :

Choix A : Votre randonnée 100 % sur votre mobile avec [mon appli Roadbook](#) !

Recevez votre identifiant et un mot de passe unique pour télécharger et utiliser l'application sur votre smartphone. Vous aurez alors accès au tracé de votre voyage (fond de carte Openmap ou IGN selon circuit) jour par jour et par étape. Avec la géolocalisation en temps réel et les directions à suivre, son utilisation est simple et ludique ! Ce n'est pas une simple appli de randonnée mais **un véritable compagnon de voyage très complet**. Tout votre séjour tient dans votre poche : adresses des hébergements, infos pratiques, localisations des points de RDV pour les transferts, ravitaillement, bonnes adresses, nos panoramas préférés ainsi que tous les points d'intérêt !

Une fois le parcours téléchargé, l'appli fonctionne entièrement en mode avion. Selon l'autonomie de votre téléphone, nous vous conseillons de prendre une petite batterie externe. Pour une utilisation optimale, vous devez être équipé d'un smartphone de génération récente et le système d'exploitation doit être à jour.

Pour les mordus de l'orientation, une carte du Parc du Vercors pourra également vous être prêtée.

Les étiquettes pour vos bagages (transportés par nos soins) vous seront envoyées par courrier.

Choix B : Carnet de randonnée « papier » classique :

Pour ceux qui apprécient le côté pratique des documents de voyage ! Nous vous adressons alors par courrier un **carnet de randonnée complet** (1 par groupe) constitué avec soin, celui-ci contient :

- Les informations pour votre arrivée le 1^{er} jour
- Une feuille de route détaillée indiquant le déroulé de votre séjour et des prestations réservées,
- Un topoguide complet rédigé par notre équipe pour vous accompagner sur les itinéraires de

- randonnée (profil, descriptif, points de ravitaillement, etc.),
- Des extraits de carte avec l'itinéraire tracé,
- La carte correspondant à votre circuit,
- Un livret culturel pour découvrir la région,
- 1 pochette « Vagabondages »,
- Les traces GPS* (format .gpx) sont fournies sur simple demande.

Le coût d'un dossier papier supplémentaire est de 65 €.

Si votre inscription intervient à moins de 3 semaines du départ, votre carnet de route sera adressé au 1er hébergement et donc remis sur place. Par précaution, nous l'enversons « en express » (type Chronopost) ; un supplément vous sera demandé (selon tarifs en vigueur au moment de la réservation).

**Traces GPS : malgré tout le soin apporté dans le relevé et la réalisation des traces GPS, leur précision n'est jamais absolue. En effet, selon le type et la précision votre appareil, la qualité du signal de réception (aussi bien lors du relevé que de son utilisation), ou encore la méthode de calcul appliqué : des écarts importants peuvent s'observer entre la réalité du terrain et ce qu'indique votre appareil. Ainsi il faut considérer les appareils de navigation comme des facilitateurs d'orientation et non comme des données d'une justesse absolue.*

Choix C : Dossier 100 % numérique avec l'appli « Roadbook » + 1 carnet de randonnée « papier ».

GROUPE

À partir de 2 personnes minimum. Pour des raisons de sécurité : pas de départ en « solo ».
1 chien par chambre.

TRANSFERTS INTERNES

La dépose à Gève le Jour 03 (ou 04) est incluse dans votre séjour.

Vous devez être véhiculés pour la dépose et récupération de vos bagages le 1^{er} et le dernier jour à Lans-en-Vercors.

PORTAGE DES BAGAGES

Rien à porter, excepté vos affaires de la journée. Nous assurons le transport de vos bagages afin que vous puissiez marcher léger. Vous retrouvez vos bagages tous les soirs à l'étape à partir de 16 h.

Nous assurons le transport de :

- 1 bagage maximum par personne
- 1 bagage pour votre chien

De préférence souple et pas trop volumineux (maxi 60 cm), dont le poids ne dépasse pas 10-12 kg.

IMPORTANT :

- Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).
- Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, abords escarpés, etc.), que la place dans les véhicules est limitée et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Les principes :

Pour le haut comme pour le bas du corps, privilégier le « multi-couches ». C'est-à-dire plusieurs épaisseurs de vêtements que vous ôterez ou ajouterez au gré de la température et de l'effort. Par exemple :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie ou vent, il suffit d'ajouter cette veste imperméable ou cape de pluie. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous **couvrir avant d'avoir froid**, mais surtout à **vous découvrir avant d'avoir trop chaud**. La sueur est l'ennemie du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Dans votre sac pour la journée :

- 1 sac à dos (30 à 35 L) muni d'une ceinture ventrale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (2 litres minimum).
- 1 gourde pour votre chien : vous ne trouverez pas / très peu d'eau sur les itinéraires.
- Nécessaire pour le pique-nique : 1 couteau de poche, 1 fourchette-cuillère, 1 gobelet, 1 boîte hermétique type *Tupperware* (pour une portion de salade).
- Des vivres de course (parce qu'évoluer au grand air peut vous donner un petit creux, n'hésitez pas à prévoir : barres énergétiques, fruits secs ou quelques carrés de chocolat pour les gourmands).
- 1 batterie externe pour votre téléphone portable si vous l'utilisez pour votre randonnée.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit cette assurance ou celui de votre assurance personnelle.
- 1 trousse de pharmacie personnelle (voir suggestion de trousse complète ci-dessous)
- Du papier toilette.
- 1 paire de lunettes de soleil + crème solaire.
- 1 chapeau ou 1 casquette.
- 1 foulard ou un « buff » (tour de cou) permet de parer à toutes les solutions pour couvrir le cou et la tête, qu'il fasse chaud ou froid.
- Éventuellement : un sur-sac (pour le protéger de la pluie) + 1 sac plastique solide (permettant de protéger l'intérieur) + 1 frontale ou lampe de poche + 1 couverture de survie.

Votre bagage complet (liste à adapter suivant la saison) :

- Plusieurs tee-shirts manches courtes ou longues, en matière respirante (1 pour 2 jours de marche).
- Pantalons et/ou shorts de trekking amples et confortables (privilégiez le 2-en-1).
- 1 veste polaire ou 1 doudoune, les étés en montagne peuvent être frais.
- 1 cape de pluie ou un sursac.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type Gore-Tex avec capuche.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type Gore-Tex surtout au printemps ou à l'automne.

- Des chaussettes de marche (1 paire pour 2 jours de marche). Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée type "bouclette" qui vous éviteront l'échauffement prématuré des pieds. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée en bon état, tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps (vérifiez notamment si la colle de la semelle tient encore et ré-imperméabilisez-les).
- Des vêtements de rechange pour le soir : pantalon léger, t-shirt propre, chaussures légères et vêtements CHAUD.
- 1 maillot de bain et 1 drap de bain pour les hébergements avec piscine ou espace bien-être.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyage).
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Si vous portez des lunettes de vue, pensez à prendre une paire de rechange

Pour votre chien :

- Un harnais dos croisé type Manmat confortable pour votre chien.
- Une longe avec élastique pour absorber les chocs.
- Un baudrier de canirando permettant d'avoir les mains libres.
- Une réserve d'eau suffisante pour les étapes de randonnée.
- Une gamelle pliable de randonnée.
- 2 gamelles.
- Un tapis pour la nuit.
- 1 trousse de secours adaptée (baume coussinets, tire-tiques, etc.).
- 1 clochette accrochée au collier pour signaler sa présence aux randonneurs et à la faune.
- Des serviettes ou serpillières permettant d'essuyer les pattes avant d'entrer dans les hôtels.
- Des sacs à déjection.
- Carnet de santé avec vaccins obligatoirement à jour.

Suggestion de trousse à pharmacie personnelle :

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- Vitamine C.
- 1 pince à épiler.
- 1 tire-tiques.
- Stérilium gel (utile pour se laver/désinfecter les mains) et lingettes désinfectantes.

DATES ET PRIX

DATES ET PRIX 2024

Dates de séjour : **du 11 mai au 30 septembre 2024.**

Date de départ de votre choix, en fonction des disponibilités au moment de votre réservation.

Merci de nous donner une date de départ avec + ou - 1 jour de latitude.

Du 11/05/2024 au 30/06/2024* : 690 € / pers.

Du 01/07/2024 au 26/08/2024 : 710 € / pers.

Du 27/08/2024 au 30/09/2024* 690 € / pers.

***Mai, juin et septembre** : à Corrençon, l'auberge et son restaurant sont fermés les mercredis et jeudis soir en dehors des vacances scolaires. Votre séjour est tout de même possible, à certaines conditions. Vous accéderez de façon autonome à votre chambre et vos repas (dîner et petit-déjeuner) seront servis sous forme de repas-traiteur à réchauffer (cuisine maison). Nous consulter pour les détails de cette soirée à Corrençon.

OPTIONS GÉNÉRALES :

Modelage bien-être 45 min à Méaudre : + 75 € / pers.

Supplément chambre individuelle : + 125 € / pers.

PIQUE-NIQUES :

Le pique-nique du 1^{er} jour n'est pas compris, ravitaillement à Lans-en-Vercors ou Villard-de-Lans avant de débuter votre première étape. Les pique-niques sont à commander à la réservation. Une majoration de 10 % s'applique si vous commandez à posteriori.

- **Pique-niques 4 étapes** : + 48 € / pers.
- **Pique-niques 5 étapes** : + 62 € / pers.
- **Pique-niques 6 étapes** : + 72 € / pers.

OPTIONS PROLONGATIONS DE SÉJOUR :

Nuits supplémentaires en ½ pension (avec dîner et petit-déjeuner).

Attention : si vous optez pour ces options, vous modifiez la durée de votre séjour.

À Corrençon-en-Vercors, en chambre d'hôte :

- + 90 € / pers.
- + 115 € / pers. en chambre individuelle
- + 15 € / chien

À Lans-en-Vercors, en hôtel 3* ou chambre d'hôte :

- + 80 € / pers.
- + 105 € / pers. en chambre individuelle.
- + 8 € / chien

MODIFICATIONS / INTERRUPTION DES PRESTATIONS À VOTRE DEMANDE : ATTENTION !

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement d'hébergement, du nombre de participants, du type de prestations, etc.) ne peut intervenir qu'avec notre accord préalable et le paiement des frais induits (au minimum 65€ / personne).

Si vous souhaitez changer de programme ou de dates : il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation habituel (CGV) s'appliquent. Une nouvelle réservation devra alors être effectuée, soumise également à la disponibilité des hébergements et des prestataires.

LE PRIX COMPREND

- L'hébergement pour 4, 5 ou 6 nuits selon le programme choisi
- Les dîners et les petits déjeuners (formule ½ pension)
- Les taxes de séjour
- Le transport des bagages entre les étapes pour marcher léger
- La coordination du circuit
- La mise à disposition de notre appli « *Roadbook* » avec les cartes numériques, itinéraires tracés et géolocalisation en temps réel ou 1 carnet de randonnée papier avec : topoguide, cartes, feuille de route, livret culturel, etc.
- Le transfert à Gève (Autrans)
- L'accès à l'espace détente au gîte à Méaudre : sauna, bain nordique
- Le supplément chien dans les hébergements (à hauteur de 1 chien par chambre et par réservation).

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons.
- Les options : pique-niques, nuits supplémentaires, modelage bien-être
- La nourriture et l'équipement de votre chien
- Les assurances
- Le transport du lieu de domicile au point de départ et retour
- Les frais d'inscription

BUDGET A PREVOIR SUR PLACE

- Les transferts supplémentaires non prévus au programme
- Les visites ou activités suggérées
- Les pique-niques ou les collations si vous vous ravitaillez sur place
- Les boissons, les extras dans les hébergements
- Les pourboires

EN SAVOIR PLUS

DESCRIPTION

CARTOGRAPHIE : IGN Top 25, 3235 OT, 3236 OT et 3136 ET.

BIBLIOGRAPHIE :

- Le Parc naturel régional du Vercors a édité divers ouvrages sur la région, dont :
 - Un magnifique recueil de photos sur la réserve des Hauts Plateaux, intitulé "Vercors d'en haut", commenté par Daniel Pennac, éditions Milan.
 - Une riche collection sur des thèmes aussi variés que les routes du Vercors, la vie monastique, les ours, les contes et légendes du pays...

- Un “ livre des enfants ”, avec dessins, photos pour mieux faire comprendre à nos enfants la richesse du Vercors (sa formation géologique, la faune, la flore, l’architecture...). Titre de cet ouvrage : “ Dis, raconte-moi le Vercors ”.
- Pour une approche plus générale du Vercors, consultez le Guide du Vercors, de Maguy Dupont, rédigé en association avec le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement du Vercors, édition la Manufacture.
- Enfin, l'association d'Histoire locale de Lans en Vercors a édité, à ce jour, 4 numéros des *Cahiers du Peuil*, dans une collection intitulée “ Jadis, au pays des Quatre Montagnes ” : vous y découvrirez la vie et les anecdotes d'un passé qui n'est pas si loin dans le temps...

ADRESSES UTILES :

- Sites Internet :
 - www.parc-du-vercors.fr
 - www.vercors.fr
- Parc du Vercors, à Lans en Vercors : tel 04 76 94 38 29.

INFORMATIONS SUR LE VERCORS :

Le Vercors en 5 mots-clés : convivialité, nature, sport, détente, patrimoine !

Le nom « Vercors » viendrait du nom d’un peuple celte installé dans la région : les Vertacomiorii.

Les habitants du Vercors sont donc les **Vertacomioriens** !

Ce n’est qu’au début du XXème siècle que les géographes grenoblois définissent l’entité Vercors comme étant un massif montagneux.

Relief et Climat

Le Vercors est une entité rocheuse délimitée par 3 rivières : au nord et à l’ouest l’Isère, à l’est le Drac et au sud la Drôme. Le Vercors, massif situé sur deux départements, l’Isère et la Drôme, est composé de sept pays :

- Les Quatre Montagnes au nord-est,
- Le Royans isérois au nord-ouest,
- La Gervanne au sud-ouest,
- Le Royans drômois entre Gervanne et Royans isérois,
- Le Vercors central,
- Le Diois au sud,
- Le Trièves au sud-est.

De par sa situation géographique, le Vercors subit l’influence de différents climats. Au nord, des hivers rudes et des étés doux. Au sud, l’influence méditerranéenne adoucit les hivers et rend les étés chauds et secs.

Le paysage se compose de vastes plateaux entrecoupés de gorges profondes ou de crêtes. Ces plateaux sont à une altitude moyenne de 1 000 mètres. Les sommets les plus hauts sont sur le flanc est du massif. On y trouve la Grande Moucherolle (2 284 m), le Grand Veymont (2 341 m) ou encore le célèbre mont Aiguille (2 086 m).

Un Parc naturel régional a été créé en 1970 et couvre une surface de 186 000 hectares. Le Tétrás-Lyre et la tulipe sauvage en sont les emblèmes. Au cœur du Parc, sur les Hauts Plateaux, s’étend la plus grande réserve naturelle de France qui couvre 16 600 hectares.

Géologie

Le Vercors est un massif calcaire constitué de sédiments qui se sont empilés pendant l’ère secondaire

(-150 à - 65 millions d'années). Par la suite, la tectonique des plaques a donné naissance aux Alpes. Les roches du Vercors se sont déplacées vers l'ouest. Mais, les volcans d'Auvergne, plus anciens, ont formé un barrage. C'est pourquoi le déplacement s'est accompagné d'un plissement des roches et donne au massif sa structure en tôle ondulée : anticlinaux pour les plis en voûte et synclinaux pour les plis en creux.

Depuis ses origines, le massif subit les érosions chimiques, dissolution du calcaire par l'eau et mécanique par le gel-dégel. La dissolution est visible en certains endroits, car il se forme sur les dalles de calcaire des fissures, appelées Lapiatz, qui peuvent avoir plusieurs dizaines de centimètres de profondeur à plusieurs mètres.

L'eau a ainsi façonné au fil du temps des gorges profondes, des cirques majestueux, des gouffres et des grottes parmi les plus célèbres en Europe (gouffre Berger, grottes de Choranche).

Ainsi vous découvrirez des paysages des plus divers tels que falaises, prairies herbeuses, sentiers en sous-bois, cascades rafraîchissantes ou panorama à 360°.

Tourisme

Le tourisme a commencé à se développer avec la station climatique de Villard de Lans. Les malades, atteints de tuberculose, venaient y séjourner et se mettre au soleil et au grand air sur les larges balcons des hôtels. Les remontées mécaniques apparaissent dès 1931. Après la Deuxième Guerre mondiale, nombre de mutations vont changer la vie des habitants et des touristes : achèvement de l'électrification, ouverture de nouvelles routes. Les Jeux Olympiques de 1968 de Grenoble donnent encore un élan de médiatisation avec celles du saut à ski à Saint-Nizier-du-Moucherotte et les épreuves de ski de fond à Autrans. C'est dans ce cadre que s'est développée la traditionnelle Traversée du Vercors, course de ski de fond - inspirée de la Vasaloppett en Suède - plus de 50 km et 2 000 mètres de dénivelées positives. De nombreuses modifications ont été apportées depuis 1968. Des variantes ont également été créées : la Vercorette pour les enfants et les 100 km du Vercors.

Architecture

Toute l'architecture du Vercors n'est pas identique. Elle varie en fonction de l'altitude et du climat. On retrouve tout de même certaines particularités propres au Vercors. Ainsi les maisons regroupent l'habitation et le bâtiment agricole sous le même toit. Les murs sont fait en pierre - du calcaire - et les ouvertures sont petites et orientées au sud. Le bois est très peu utilisé (malgré les ressources locales) en raison des risques d'incendie.

Le plus caractéristique de ces habitations vertacomicroiennes se situe au niveau de la toiture. Celle-ci, à deux pans, a des pentes très raides. Anciennement le chaume était utilisé. Pour la protéger du vent, on faisait dépasser les pignons au-dessus de la toiture. C'est cette forme si particulière nommée « sauts de moineaux » que l'on reconnaît l'architecture du Vercors. Les pignons en forme d'escaliers étaient recouverts de lauzes pour les protéger et éviter les infiltrations d'eau. Le chaume a, par la suite, été remplacé par de l'ardoise puis par de la tôle ou des plaques en fibrociment. Certaines toitures ont également été recouvertes de lames de bois, en épicéa de 70 cm de long appelées essendoles. Celles-ci sont superposées en trois couches successives sur la toiture.

Agriculture

La tradition du Vercors a longtemps été l'agriculture. La terre n'étant pas très fertile pour la culture, les Vertacomicroiens se sont plutôt tournés vers l'élevage, bovin au nord et ovin au sud. Les techniques se perdent peu à peu. C'est pourquoi dans les années 1990 des jeunes agriculteurs du pays des Quatre Montagnes relancent la race bovine du pays, « la Villarde » et en même temps un fromage reconnu AOC le Bleu de Vercors - Sassenage. C'est un fromage à base de lait de vache, pour une consommation optimale, il est affiné pendant 4 semaines. Il a une pâte non cuite et il est d'une saveur

très douce.

La transhumance des moutons de Provence vers les alpages s'est aussi perdue. Elle se fait de nos jours en camion. Mais, tous les ans, depuis 1991, on célèbre la Fête de la transhumance ovine à Die. Pendant quatre jours, les villages revivent au rythme du passage des bergers et de leurs troupeaux qui serpentent à travers les drailles, chemins bordés de part et d'autre de lauzes posées verticalement.

Sylviculture

Parallèlement, on a également travaillé le bois. Mais comme il n'était pas possible de le transporter, vu le faible réseau routier et la densité de la forêt, on l'a exploité par « charbonnage » car il est plus facile à transporter du charbon que des bûches. C'est un travail dur et laborieux. Le charbon est fait à partir de la lente combustion du hêtre. Ainsi des buttes de bûches de bois étaient faites, 8 à 10 mètres de diamètre et 3 à 4 mètres de haut. Celles-ci sont ensuite recouvertes de terre (une sorte de couvercle pour éviter le tirage). Il fallait abattre les arbres, les couper, construire la butte. La combustion d'une butte et de ses 30 tonnes de bois mettait deux à trois semaines ; un homme surveillait en permanence la combustion en perçant notamment des trous dans la carapace en terre. Les hommes vivaient donc en permanence sur les chantiers, dans des huttes en bois fabriquées par leurs soins.

Les plus beaux troncs servaient de mât pour les navires. Ils étaient lancés du haut des falaises par des chemins spécifiques jusqu'à l'Isère, puis assemblés et transportés en radeau jusqu'à Marseille. Ces troncs étaient réquisitionnés par le roi.

Actuellement le bois est devenu une très bonne source de revenus pour les communes.

Population

Au XIX^{ème} siècle, la poussée démographique se poursuit. Le travail n'est plus suffisant pour faire vivre tout le monde. C'est en 1851 que le Vercors compte le plus fort taux de population. Il s'en suit un exode vers les villes et l'industrie. Les charbonniers italiens viennent habiter le Vercors pour trouver du travail, celui qui a été délaissé par la population locale.

Au début du XX^{ème} siècle, des Suisses sont embauchés sur le massif. Ils apportèrent certainement des idées pour développer l'agriculture en mettant en place des coopératives laitières ou fruitières. Les agriculteurs sont particulièrement fiers de leur vache locale : « la Villard de Lans » ou « Villarde », vache robuste qui servait d'animal de trait et donnait du lait riche en crème et une viande excellente pour les bouchers.

Saveurs du Vercors

Nous commençons notre tour des saveurs par le sud du Vercors :

C'est dans le Diois que s'élabore l'effervescente Clairette de Die à partir de cépage de muscat. Ce n'est pas du champagne, ni du crémant, c'est plus sucré : goûtez, vous nous en donnerez des nouvelles !

C'est aussi dans cette région ovine du sud que l'on peut savourer le picodon, fromage de chèvre à consommer très frais et fondant dans la bouche ou plus fait, avec un caractère très fort.

Remontez un peu et, entre Gervanne et Royans, vous trouverez la caillette, faite de gras et maigre de porc additionnés de fines herbes. Si votre plaisir n'est pas encore atteint, peut-être goûterez-vous aux ravioles du Royans, petit ravioli fourré au persil et au fromage.

Le Saint-Marcellin est quant à lui, comme le Bleu du Vercors Sassenage, un fromage à pâte molle au lait de vache.

De nombreuses recettes fromagères découlent du Bleu de Sassenage : dont la Vercouline, la fameuse raclette au Bleu du Vercors et la Tartibleue, la tartiflette au Bleu du Vercors.

Résistance : le maquis du Vercors

Pendant la Seconde Guerre mondiale, le maquis du Vercors fut une importante base de la Résistance française réfugiée dans le massif du Vercors, véritable forteresse naturelle.

Rappel : 6 juin 1944, les Alliés prennent d'assaut les plages de Normandie et percent le mur de l'Atlantique. Dans le Vercors, où sont établis plusieurs camps de maquisards, le débarquement est le signal de la mobilisation contre l'occupant allemand. Les résistants, de plus en plus nombreux, rêvent maintenant de lutte ouverte.

Refuge et refus : À partir de 1940 le Vercors, situé en zone libre, est un lieu de refuge en particulier pour les victimes des mesures de discriminations politiques ou raciales du gouvernement de Vichy.

Avec l'occupation de la zone sud en novembre 1942, la montagne du Vercors devient également site de résistance pour ceux qui refusent l'idée d'une France soumise. Les réfractaires au STO, le Service de Travail Obligatoire qui envoie les jeunes Français travailler en Allemagne, viennent grossir les rangs des maquis.

Le Vercors, visible de très loin, depuis les portes de Lyon, ressemble à une forteresse naturelle de soixante kilomètres de long sur trente de large. Les résistants s'y sentent à l'abri de la répression qui sévit dans la région.

Le « Plan Montagnards » :

Mais il manque un plan, une stratégie, à ces maquisards et à ces réfractaires qui savent le combat inéluctable.

En fait ce plan existe depuis mars 41. Il a jailli dans l'esprit de deux hommes fascinés par les falaises gigantesques du Vercors. Pierre Dalloz et son ami l'écrivain Jean Prévost ont l'idée de transformer le massif en "Cheval de Troie pour commandos aéroportés".

Cette idée prend corps en janvier 1943 : le Vercors interviendrait au moment d'un débarquement allié attendu en Provence et les troupes aéroportées iraient immédiatement porter le combat sur les arrières de l'ennemi. Le projet, accepté par Jean Moulin et le général Delestraint, devient le "Plan Montagnards". Il est approuvé par le général de Gaulle et les Alliés à Londres comme à Alger.

Ce Plan est mis en œuvre par Alain Le Ray puis par François Huet, chefs militaires du Vercors en liaison avec Eugène Chavant, chef civil du Maquis.

Les camps : Dès 1943, la Résistance s'organise dans le massif. Au cœur de forêts, une douzaine de camps existent. Début 1944, ils rassemblent 400 à 500 civils et militaires, souvent très jeunes, ravitaillés par une population généralement favorable, approvisionnés en armes et en médicaments par les parachutages alliés.

Le combat : Le 6 juin 1944, l'excitation est à son comble en France et dans le Vercors, l'ordre de Londres est le signal de l'action générale. Les entrées du massif sont verrouillées. On ne laisse "monter" que les volontaires qui affluent. Ils sont 4 000, début juillet, et ils proclament la République, faisant flotter le drapeau tricolore sur un territoire déclaré "libre".

Ce massif en armes est un défi à l'ennemi. À Grenoble, le général allemand Karl Pflaum décide d'en finir. Après quelques offensives destinées à mesurer la résistance effective du maquis, notamment à Saint Nizier les 13 et 15 juin 1944 et aux Ecouges le 21 juin 1944, il lance le 21 juillet 15 000 hommes de troupe à l'assaut du Vercors. L'attaque est générale, par les routes, par les "pas", ces cols escarpés que l'on ne franchit qu'à pied, et par les airs puisque sur Vassieux se posent les planeurs à croix noires de la Waffen SS là où auraient dû atterrir les alliés. Après une semaine d'un combat acharné mais inégal, le Vercors est à genoux. Plus de 600 résistants et une centaine d'Allemands sont tués.

Quant à la population, exposée à la sauvagerie des assaillants, elle paie un lourd tribut : 201 personnes

meurent dans des conditions souvent atroces, 41 autres sont déportées, 573 maisons sont détruites. Malgré la reconstruction de nombreux bourgs et hameaux après la guerre, le Vercors garde des traces indélébiles de cette période tragique. De nombreux mémoriaux, stèles, monuments jalonnent le paysage nous rappelant cette partie de notre histoire.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

Nos conditions générales de vente complètes sont disponibles sur notre site Internet www.arcanson.com/reservations-annulations-cgv/ ou sur simple demande.

Nous vous rappelons que tout achat d'un séjour implique leur acceptation.

Vous trouverez ci-dessous les informations clés concernant les modalités d'inscription, d'annulation et les assurances.

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous augmentez les chances de départ de votre séjour et de la disponibilité de vos critères d'hébergement.

Un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive :

- 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le départ pour un séjour dont la durée est de 2 à 6 jours

Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ).

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et, dans l'onglet « Dates et Prix », cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de votre date de départ. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et réglez directement en ligne avec votre carte bancaire.

À moins de 15 jours du départ, vous réglez impérativement par carte bancaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription (disponible sur simple demande) et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement :

- Par carte bancaire par téléphone au 04 76 95 23 51
- Par chèque bancaire à l'ordre d'Arcanson
- Par virement (frais à votre charge)

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

Après vérification des disponibilités en fonction des critères et dates choisis, votre inscription sera confirmée par ARCANSON par l'envoi d'un e-mail ou d'un courrier, accompagné de votre reçu.

Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, ARCANSON procédera au remboursement de l'intégralité des sommes versées, sans aucune retenue.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

Annulation avant la date de départ du voyage de votre part

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre séjour avant son commencement (date de départ), vous devez en informer ARCANSON et l'assureur par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date pour facturer les frais d'annulation.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation de votre part, il sera facturé **les frais d'annulation** ci-dessous :

- À 31 jours du départ et plus : 10% du prix du séjour, avec un minimum de 60€ par personne.
- De 30 à 21 jours : 35% du prix du séjour.
- De 20 à 14 jours : 50% du prix du séjour.
- De 13 à 2 jours : 75% du prix du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90% du prix du séjour.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription et de la prime d'assurance.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

Tout séjour entamé est intégralement dû. Une annulation intervenant après le 1^{er} jour (une fois le séjour débuté) ne donne lieu à aucun remboursement.

Tout participant ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

Modifications / Interruption des prestations à la demande du voyageur

Après l'inscription au séjour et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (changement de séjour, de dates, d'hébergement, du nombre de personnes, du type de prestations...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable d'ARCANSO et le paiement à ARCANSON des frais induits (au minimum 65€ / personne). Faute d'encaissement, ARCANSON ne saurait être tenue de procéder aux modifications souhaitées.

Cas particulier des séjours liberté : les conditions de modification ci-dessus s'appliquent excepté si vous souhaitez changer de programme ou de dates. Il s'agit alors d'une annulation. Par conséquent, les frais du barème d'annulation s'appliquent.

Pour tous : à compter de la date du départ, toute demande de modification et/ou de non réalisation de toute ou partie des prestations du séjour ne donnera lieu à aucun

remboursement des prestations initiales. Toute nouvelle prestation demandée au cours du séjour sera à payer préalablement auprès d'ARCANSON ou des prestataires désignés.

ASSURANCES

ARCANSON vous propose 3 formules d'assurance.

Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les garanties, conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.arcanson.com/assurances ou sur demande.

Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription.

Attention, ces contrats s'adressent uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Les 3 formules d'assurance sont les suivantes :

- **Assurance Annulation + Extension Épidémies (A)** - 3,4% du prix total du voyage.
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement + Extension Épidémies (B)** - 2,0% du prix total du voyage. Attention, la garantie Responsabilité Civile à l'étranger ne couvre que les résidents domiciliés en France et DOM.
- **Assurance Multirisques (C)** - 4,8% du prix total du voyage. Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation (A) et assistance rapatriement (B), elle est complétée par deux garanties : Interruption de séjour et Retard de transport.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« Assistance Rapatriement ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes
38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence